VEOLIA PROPRETÉ

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat (RUM) :

CODE SOCIETE | CODE CLIENT | CINQ DERNIERS NUMEROS DE L'IBAN DU CLIENT | DATE DU MANDAT AU FORMAT JJMMAAAA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **ONYX AUVERGNE RHONE-ALPES**à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **ONYX AUVERGNE RHONE-ALPES.**
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- au plus vite et au plus tard dans les treize mois concernant un prélèvement non autorisé

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR06ZZZ442804

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
	ONYX AUVERGNE RHONE-ALPES 2/4 avenue des Canuts - 69120 VAUX EN VELIN

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE **IBAN**

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE **BIC**

( )

Type de paiement : Paiement récurrent

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par ONYX AUVERGNE RHONE-ALPES. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec ONYX AUVERGNE RHONE-ALPES.